

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 011/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 DU 25 FEVRIER 2019

POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN ONDULEUR MONITORE A LA SALLE SERVEUR DE LA DIRECTION GENERALE DE LA CNPS.

FINANCEMENT : Budget de la CNPS

1. Objet de l'Appel d'Offres

Le présent Appel d'Offres National Ouvert est lancé pour l'acquisition et l'installation d'un onduleur monitoré à la salle serveur de la Direction Générale de la CNPS.

2. Consistance des prestations

Les principales opérations attendues du prestataire seront :

- La fourniture pose et mise en service d'un onduleur MGE Galaxy 5000 60KVA ou équivalent chez le même constructeur ;
- Une carte pour la communication (monitoring) avec deux ordinateurs au choix des utilisateurs ;
- Une protection de tête, Disjoncteur 4P compact C120N, 120A ;
- Raccordement et mise en œuvre de tout le système.

La nature des équipements à livrer, leur nombre et leur dimension ayant été donnés dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières, il convient cependant de signaler que cette description n'a pas un caractère limitatif et que l'entreprise adjudicataire devra exécuter, comme étant prévu dans son prix, sans exception ni réserve tous les travaux nécessaires et indispensables pour la mise en service de ces équipements.

3. Délai et lieu de livraison

Le délai de livraison des appareils est de **quatre (04) mois** dès notification de l'ordre de service de livrer. Chaque soumissionnaire proposera dans son offre, le délai nécessaire pour la réalisation de ses prestations.

4. Allotissement

Les prestations seront unies en un **(01)** seul lot.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel issu des études préalables est de **HTT FCFA 24 128 350** (vingt-quatre millions cent vingt-huit mille trois cent cinquante francs).

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute société, personne morale de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans ce type de prestations.

7. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget programme **2019** de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, sur la ligne d'imputation budgétaire **7-2D222**, conformément au programme **P110**.

8. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, précisant le montant du cautionnement de : **FCFA 482 000** (quatre cent quatre-vingt-deux mille francs).

Ladite caution devra être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés sis au 9^{ème} étage, porte 903, de l'immeuble CNPS à Yaoundé place de l'Indépendance, dès publication du présent avis d'Appel d'offres sur le site WEB de la CNPS (w.w.w.cnps.cm) ou par voie d'affichage.

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés sis au 9^{ème} étage, porte 903 de l'immeuble-siège de la CNPS à la place de l'indépendance dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **FCFA 45 000** (quarante-cinq mille francs) dans le Compte Spécial ouvert dans les livres d'UNITED BANK FOR AFRICA (UBA) au n° **1003 3052 0707 0070 00003 - 93**.

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront dans tous les cas se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, téléphone).

11. Remise des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés, au plus tard le **20 mars 2019 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**« Appel d'Offres National Ouvert
N° 011/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 DU 25 FEVRIER 2019**

POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN ONDULEUR MONITORE A LA SALLE SERVEUR DE LA
DIRECTION GENERALE DE LA CNPS,

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" »

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **20 mars 2019 à 14 heures 30 minutes**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, dans la salle de réunion de ladite Commission au 4^e

étage, porte 416 de l'Immeuble CNPS sis à l'Avenue Kennedy.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les Critères éliminatoires sont les suivants :

- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- Absence d'une pièce administrative à l'ouverture des plis ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif (toutefois, le soumissionnaire dispose d'un délai de quarante-huit (48) heures pour rendre conforme, la pièce non conforme, faute de quoi il sera éliminé;
- Absence de la déclaration de non abandon et non défaillance dans l'exécution des marchés antérieurs à la CNPS contresignée par le Maître d'ouvrage ou son représentant et le soumissionnaire ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Absence d'un agrément délivré par la CNPS dans le domaine concerné ou d'une demande le cas échéant ;
- Absence du Certificat d'origine du fabricant ;
- Non validation d'au-moins 70% des critères d'évaluation ;
- Non-respect des normes RSE :
 - Effectif du personnel affilié à la CNPS supérieur ou égal à 3 (télé-déclarations des 03 derniers mois), la liste détaillée du personnel assortie de leurs immatriculations individuelles à la CNPS, joindre l'APS attestant de la mise à jour du paiement des cotisations ;
 - Juste rémunération (respect du SMIG : joindre DIPE et états des salaires) ;
 - Respect du principe de la promotion du genre : au moins 20% de genre féminin dans l'effectif (joindre le DIPE, la liste du personnel ainsi que le rapport genre) ;
 - Assurance de responsabilité civile couvrant l'exercice en cours (joindre police d'assurance).

2. Critères essentiels de qualification

N°	CRITERES
1	Présentation Générale de l'Offre : <ul style="list-style-type: none">• Reliure en spirale ;• Mise en forme du document ;• Ordonnancement des différentes parties du document ;• Intercalaires en couleur.
2	Références générales de l'entreprise : Justifier des prestations similaires d'un montant cumulé au moins égal à FCFA 15 000 000 (quinze millions de francs) au cours des trois (03) dernières années.
3	Capacité de financement : Justifier d'une capacité de financement au moins égale à FCFA 7 000 000 (sept millions).
4	Caractéristiques techniques des équipements conformes aux prescriptions du DAO
5	Preuves d'acceptation des conditions du DAO <ul style="list-style-type: none">• Original du DF paraphé sur chaque page, daté, signé et cacheté à la fin du document, suivi de la mention « lu et approuvé » ;• Original du CCAP paraphé sur chaque page, daté, signé et cacheté à la fin du document, suivi de la mention « lu et approuvé ».
6	Planning et Délai : <ul style="list-style-type: none">• Planning d'exécution ;• Délai ≤ 04 (quatre) mois

7	<p>Conformité aux normes HQSE : Justifier des équipements de protection des travailleurs Joindre les factures et les photos desdits équipements.</p>
8	<p>Propositions techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Justifier d'un magasin de vente au Cameroun de la solution proposée ; • Justifier d'un service-après-vente de la solution livrée ; • Justifier l'authenticité du matériel livré.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au candidat ayant :

- présenté l'offre administrative conforme ;
- validé au moins 70% (soixante-dix pour cent) des critères essentiels de qualification;
- présenté l'offre financière évaluée la moins-disante.

16. Nombre maximum de lots

Le présent marché sera soumissionné en un seul lot.

17. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

18. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés au 9^{ème} étage (porte 903) de l'Immeuble siège de la CNPS, sis place de l'indépendance à l'hippodrome Yaoundé.

Ampliations :

- PCA/CNPS
- CIPM
- DAG (SM)
- DECT
- Affichage

Yaoundé, le _____